N° 10. Mercredi 12 Janvier 1842. 13me Année.

Journal de La Haye.

ITALIE.

La *Gazette Universelle* d'Augsbourg contient ce qui suit, sous la date de Florence, le 27 décembre :

« S. A. I. le grand-duc, venant de Pise, est arrivé hier au soir ici en parfaite santé. S. A. I. a passé un certain temps dans la Maremma-di-Siena, et, dans son voyage de Civitta-Vecchia à Pise, a examiné les travaux de route qui se font actuellement sur le territoire des Etats du Pape, pour amener un embranchement jusqu'au nouveau chemin terminé depuis peu en Toscane et achever la communication entre Civitta-Vecchia et Livourne. On peut, en quelque sorte, considérer cette nouvelle route comme le rétablissement de ces deux anciennes, connues sous le nom de *Via Aurelia* et *Via Emilia,* qui offraient dans l'antiquité la communication la plus facile entre Rome et les Gaules. Cette nouvelle route touche dans les Etats de l'Eglise, Corneto et Montalto ; en Toscane, Orbetello, Grosseto, Follonica et St.-Vincenzio. A Cecina elle se partage en deux branches, dont l'une conduit directement à Pise ; l'autre, en suivant les bords de la mer, va jusqu'à Livourne. A Follonica, S. A. I. visita les fonderies, dans lesquelles, depuis les dernières années, on a fait des progrès considérables. On apprend que S. A. I. ne restera que peu de jours dans notre ville, puis retournera à Pise, où la cour passera encore quelque temps. »

RUSSIE.

On lit dans le *Journal de St.-Pétersbourg*, du 1er janvier, que le conseiller de collége Struwe, premier secrétaire de la légation impériale de Russie à Francfort-sur-le-Mein, vient d'être nommé chevalier de l'ordre de St.-Vladimir, de 4e classe.

— On écrit de l'Ukraine, le 15 décembre, à la *Gazette de Silésie :*

« On a de nouveau répandu le bruit que la ligne de délimitation des frontières entre le royaume de Pologne et l'Empire de Russie serait supprimée; on peut bien penser que tôt ou tard cette mesure sera mise à exécution et que la Pologne, sous les rapports commerciaux, deviendra partie intégrante de l'Empire. La première ne pourra qu'y gagner, le second n'a rien à y perdre. Les fabriques de notre pays ont fait de tels progrès, surtout depuis les vingt dernières années, qu'elles n'ont rien ou peu de chose à redouter d'une concurrence. Le gouvernement russe s'occupe de la régularisation des corvées et autres obligations des paysans envers leurs propriétaires fonciers, dans les provinces polonaises-russes, et à les établir sur un fondement plus positif. Malgré les oukases sévères et la protection vraiment paternelle accordée aux paysans par le gouvernement, ils gémissent cependant encore plus ou moins sous l'arbitraire de leurs maîtres. C'est une démarche très-louable que celle d'interroger à cet égard des propriétaires fonciers ayant de l'expérience ou un esprit dégagé de tout préjugé.

» La liste des journaux que l'on peut se procurer à l'expédition des gazettes à Wilna pour 1842 comprend 70 journaux français, 97 allemands, (9 moins qu'en 1841) et 20 anglais ; il n'y a point de changemens importans dans les prix. Un grand inconvénient pour les lecteurs de journaux dans la Russie du Sud, c'est l'énorme détour que doivent faire tous les journaux pour passer par Wilna; par exemple, nous ne recevons la *Gazette Universelle* que plus de trois semaines après qu'elle a été imprimée. »

ALLEMAGNE.

On écrit de Budingen que l'épouse du prince Gustave d'Isembourg et Budingen, y est accouchée heureusement, le 31 décembre, d'un prince.

— Les maisons princières de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen viennent d'instituer en commun un ordre de chevalerie, destiné à récompenser ceux qui ont bien mérité du prince et du pays. Cet ordre se compose de quatre classes : la croix d'honneur, de 1e classe, avec couronne ; la croix d'honneur, de 2e classe, sans couronne ; la médaille d'honneur en or, avec couronne ; la médaille de mérite, en argent. S. M. le roi de Prusse, en sa qualité de chef de la maison de Hohenzollern, a sanctionné l'institution de cet ordre, et a daigné s'en nommer le protecteur.

S. A. le prince de Hohenzollern Hechingen, a daigné conférer la croix d'honneur de 1e classe, à S. A. le prince Frédéric-Xavier de Hohenzollern-Héchingen, feldmaréchal au service impérial d'Autriche, à Vienne, et à S. A. le prince Frédéric Antoine de Hohenzollern-Hechingen, feldmaréchal lieutenant au même service.

AUTRICHE.

Une lettre de Vienne, du 30 décembre, adressée à la *Gazette de la Haute-Allemagne*, mande :

« On attend ces jours-ci le comte Saldanha, nouvel envoyé portugais. Au reste, l'année dernière, pendant que les relations diplomatiques étaient interrompues, la reine dona Maria n'a cessé d'être en correspondance avec l'empereur et avec l'impératrice-mère.

» On n'a aucune connaissance ici d'une médiation de notre cour entre le Saint-Siége et le régent Espartéro, médiation impossible par la voie diplomatique, puisque nos relations de ce genre avec Madrid sont entièrement rompues. »

— La *Gazette Universelle* d'Augsbourg publie un article daté des frontières de Saxe qui contient ces réflexions remarquables sur les chemins de fer de l'état en Autriche :

« Il n'est pas besoin de dire quelle influence les chemins de fer sont destinés à exercer non seulement sur le commerce autrichien, mais encore sur celui du monde et en particulier sur le commerce allemand. Ces chemins de fer seuls mettront l'Allemagne en position de prendre au commerce de la Mer-Noire et de la Mer-Adriatique toute la part qui lui revient ; en ouvrant des communications directes entre la Baltique, entre Hambourg, Trieste et Venise, ils feront de ces deux entrepôts des ports libres de l'Union douanière autant qu'ils sont port libres autrichiens. On voit que si la Russie, dans son intérêt comme puissance isolée par sa religion, par sa politique et par son commerce, a élevé de nouvelles barrières entre l'Allemagne, l'Autriche, s'élevant au-dessus de toute autre considération, s'est placée immédiatement sur le terrain allemand. Car tout homme qui a quelque expérience est convaincu que cette mesure dont les suites sont incalculables ne peut pas rester un fait isolé pour le peuple allemand; elle nous paraît bien plutôt n'être qu'une partie d'un ensemble d'institutions qui laissent deviner une modification importante dans le système commercial autrichien en général. Ce n'est ici ni le temps ni le lieu d'examiner en détail quelle sera, quelle peut être l'étendue de cette modification. Dans les derniers temps, l'idée d'une association de cette puissance avec l'Union douanière allemande a été abordée de toutes parts et elle a été de nouveau appuyée avec chaleur par un grand nombre d'excellens patriotes autrichiens. Ceux qui à propos de cette question ont mis en première ligne l'unité et l'Union de l'Allemagne comme condition vitale de notre existence, et qui ont fait dépendre le maintien de cette existence non seulement de l'unité des intérêts politiques assurée par les traités, mais encore de l'unité des intérêts *matériels*, devront se convaincre que le même but a été atteint jusqu'à un certain point, bien que par une autre voie. Désormais, les intérêts matériels de l'Autriche prendront la même direction que ceux du reste de l'Allemagne, et s'ils ne se *confondent* pas, du moins ils marcheront *de front* avec eux. En effet, l'Autriche, en prenant cette résolution, a fait à la commune patrie le plus beau don qu'elle pût lui faire pour 1842, et elle en recueillera certainement la reconnaissance.

» Quelque avantage que l'avenir nous réserve, on peut être assuré que l'Autriche a constamment les yeux ouverts, et que si elle ne cherche pas à faire naître les événemens avant le temps, elle ne les repousse pas lorsqu'ils sont parvenus à leur maturité, ainsi que le prouve l'importante entreprise dont nous venons de parler. »

PRUSSE.

La *Gazette d'Etat*, du 8 janvier, annonce que S. A. le duc Georges de Mecklenbourg-Strelitz, a quitté Berlin pour se rendre à Dresde.

— On lit dans la *Nouvelle Gazette de Hambourg*, en date de Berlin, le 2 janvier :

« Le roi partira pour Londres sous un nom comtal ; on pense qu'il prendra celui de comte d'Erdmannsdorf. On assure généralement que le retour se fera par Paris. Dans tous les cas, il y aura une entrevue entre S. M., d'une part, et le roi Louis-Philippe et le duc d'Orléans, de l'autre, car le roi a émis le vœu d'exprimer ses sentimens d'admiration à l'homme célèbre que la destinée a appelé sur le trône de France, et qui, par la sagesse qu'il a montrée à contenir les passions et à réprimer les partis, a rendu son nom si vénérable parmi nous. Une visite à Paris consolidera plus que jamais la paix du monde, et fera disparaître jusqu'à la dernière pensée qu'elle puisse être troublée. »

— La *Gazette de Cologne* mande, d'un autre côté, dans une lettre de Berlin, à la date du 5 janvier :

« On apprend que trois magnifiques services de notre manufacture de porcelaine, sont destinés à être donnés en présent, à Londres ; nos jouaillers ont fourni aussi des tabatières en or et des bagues de prix pour le même objet.

» Deux officiers du régiment des cuirassiers de la garde, les lieutenans de Goltz et Annesley (Anglais de naissance), ont, sur leur demande, obtenu la permission de se joindre, à Ostende, à la suite royale. S. M. le roi, de même que les personnes qui l'accompagneront, portera, pendant son séjour à Londres, l'habit civil ; cependant, au baptême, le monarque portera l'ancien uniforme des officiers de la garde du corps qui a été de nouveau introduit ; frac rouge et collet bleu, pantalon blanc.

» On assure que le roi désire prendre avec lui à Londres, les deux princes Waldemar et Adalbert, ses cousins ; mais le voyage qu'ils doivent faire en Italie, avec leur auguste père, le prince Guillaume, y met obstacle.

» Il paraît se confirmer que le baron de Bulow est destiné à être nommé ministre de commerce. »

SUISSE.

On nous écrit de Neuchâtel, sous la date du 4 janvier, ce qui suit :

« Les feuilles publiques étrangères ont eu tort de traiter avec légèreté et comme un événement presque divertissant la révolution radicale qui s'est opérée en dernier lieu à Genève. Cette crise n'a rien de commun avec ces fréquentes agitations politiques qui avaient rendu jadis la ville de Genève assez plaisamment célèbre, que les étrangers allaient observer au microscope, dont Voltaire s'est égayé dans une épopée burlesque, et qu'un bel esprit du temps de Louis XV comparait à une tempête dans un verre d'eau. Ici tout est différent, origine, caractère, résultats. Origine : cette révolution est l'œuvre de la propagande européenne qui avait depuis long-temps à Genève d'actifs émissaires et de nombreux affiliés. Caractère : elle a révélé à Genève, l'existence de Sociétés secrètes, de clubs de communistes visant à l'abolition des institutions sociales. Résultats ; elle n'aboutira pas seulement à donner aux genevois un mauvais gouvernement, elle grossira en Suisse le parti qui travaille à la subversion du parti fédéral ; vis-à-vis de l'étranger, elle va placer Genève dans des rapports permanens d'hostilité, ou tout au moins de défiance. Ce petit canton étant, pour ainsi dire, enclavé dans la Savoie et dans un département de la France, il n'est pas indifférent pour les gouvernemens de ces deux états de voir surgir un foyer de propagande révolutionnaire à leurs portes. On se rappelle de combien peu il s'en fallut, malgré tous les efforts de l'ancien gouvernement de Genève, que cette ville ne servit de place d'armes, d'arsenal et de quartier-général à cette bande d'aventuriers de toutes les nations qui tenta au mois de février 1834 la conquête de la Savoie. Secondée par un gouvernement favorable aux principes qui viennent de triompher à Genève, cette même expédition de flibustiers, qui échoua si honteusement, aurait pu acquérir les proportions d'une guerre où la Suisse entière aurait été plus tard enveloppée. Genève ne peut échapper désormais aux conséquences de la révolution qu'elle vient de subir. Comme c'est en grande partie les étrangers qui ont fait cette révolution, dans un intérêt étranger et dans des vues qui n'ont presque rien de commun avec sa politique locale, elle se trouve irrévocablement condamnée à recevoir la loi des étrangers, à naturaliser les anarchistes dénationalisés qu'elle avait si imprudemment admis dans son sein, comme aussi à faire dès ce moment de son territoire un champ d'asile ouvert à tous les aventuriers politiques et entrepreneurs de révolutions qui infestent l'occident de l'Europe. Un pareil état de choses est trop incompatible avec la sécurité des états limitrophes pour ne pas provoquer de prochaines collisions dont l'issu n'est que trop facile à prévoir. A chacune de ses dernières luttes avec les gouvernemens voisins, la Suisse a perdu de sa considération et de sa force morale, et le lien fédéral, déjà si peu solide, s'est affaibli d'autant. Concluons de tout ce qui précède, que la révolution de Genève n'est ni un fait isolé, ni un événement sans importance. La propagande y a conquis une position à l'entrée de la France et presque aux portes de l'Italie. Nous n'en voudrions d'autre preuve que les hymnes de triomphe entonnées de concert par nos journalistes radicaux. Les feuilles suisses appartenant à l'opinion contraire l'ont, en revanche, signalée comme un désastre dont elles se sont attachées à développer toutes les conséquences pour l'avenir de Genève et de la Confédération. Il nous en coûte de le dire ; notre canton de Neuchâtel, déjà si prospère, verra probablement accroître sa prospérité de celle que Genève est menacée de voir fuir loin de ses murs. Ce ne sera pas la première fois que les troubles de cette république auront été profitables à ses rivaux en industrie. »

ANGLETERRE.

S. M. désirant que les pauvres de Windsor participent aux fêtes qui seront données lors du baptême du prince de Galles, a accordé la somme de 350 liv. st. pour leur être distribuée en nourriture et en habillemens. Les habitans de la ville ont déjà souscrit pour environ 200 liv. st. dans le même but ; ils espèrent que cette somme sera doublée avant la clôture de la liste de souscription. La reine donnera aussi 50 liv. st. aux pauvres du vieux Windsor.

— Le comte de Hardwicke sera un des chambellans de la reine, choisis pour escorter S. M. le roi de Prusse en Angleterre.

— L'honorable Henry Hobhouse, autrefois sous-secrétaire d'état pour le département de l'intérieur, a été nommé un des commissaires pour faire une enquête sur l'émission de faux billets de l'Echiquier, en remplacement de lord Ashburton.

— Le baron de Nieumann, ministre plénipotentiaire d'Autriche, chargé d'une mission spéciale, a eu, le 5 janvier, une entrevue avec le comte de Ripon, au département du Bureau de Commerce.

— Lord Ashburton était attendu le 10, à Londres, de sa terre de Grange, dans le comté de Hant, afin de prendre ses derniers arrangemens pour son départ pour les Etats-Unis, où l'on sait que S. S. va remplir une mission importante. On apprend que le noble lord s'embarquera à Portsmouth pour New-York, à bord d'une frégate à vapeur du gouvernement, vers le 24 de ce mois. Sa suite ne sera pas très-nombreuse.

— Les membres de la *Yeomanry*, du comté de Stafford dite *the Queen' own Royal Stafford-shire Yeomanry*, viennent de faire présent d'une épée élégamment montée, au capitaine Robert Peel, à Tamworth, comme un témoignage de leur estime.

— La *Shipping Gazette*, du 7 janvier, annonce avoir vu une lettre qui donne des détails ultérieurs sur l'expédition du Niger. C'est ainsi qu'elle a appris « que l'*Albert* seul reste en rivière ; que ce bâtiment n'a que 12 blancs de reste, outre le capitaine Trotter, le chirurgien Dr M'William, et trois ou quatre autres officiers. » Deux des douze hommes dont parle le correspondant étaient tombés malades avant le départ de la lettre. On espérait un prompt départ de la côte.

— On lit dans l'*Inverness Courier :*

« Des nouvelles authentiques ont aujourd'hui été reçues de la mort du second fils de sir Walter-Scott, à Téhéran, ainsi que l'a mentionné un correspondant étranger du *Morning Chronicle*. Nous apprenons d'une source particulière que M. Scott est mort d'épuisement, et en apparence, sans douleur. Aussi long-temps qu'il a conservé ses facultés, il avait de la tranquillité d'ame et même de l'enjouement. Il a été enterré dans une tombe que sir John M'Neill, notre ambassadeur en Perse, avait achetée, il y a quelques années, lorsqu'il eut perdu un de ses enfans. Tous les Européens, Russes, Français, etc., à Téhéran, ont suivi le convoi, avec toutes les apparences de respect pour quelqu'un dont le nom se liait à tant de grandes et intéressantes entreprises. »

— On écrit de Portsmouth, le 5 janvier :

« Le *Thalia*, de 46 canons, capitaine Charles Hope, ayant complété son équipage, appareillera, pense-t-on, jeudi prochain, pour la Chine. Le *Vindictive*, de 50 canons, capitaine Toup Nicholas, aujourd'hui dans le port, a reçu l'ordre de se rendre à Spithead. Samedi prochain, ce bâtiment rejoindra l'escadre pour accompagner le roi de Prusse, en Angleterre. Le commandant Knott, de l'*Excellent*, a été nommé au commandement du *Firebrand*, pyroscaphe de l'Amirauté, ce bâtiment devant transporter le roi de Prusse, en Angleterre. Le *Powerful*, de 84 canons, capitaine Seymour, va passer au commandement du capitaine Nicholas Lockyer. Le *Formidable*, de 84 canons, capitaine sir Charles Sullivan, qu'on équipe à Chatham, a reçu l'ordre de rejoindre l'escadre destinée à escorter le roi de Prusse. Le *Warspite*, de 50 canons, commandant, le très-honorable lord John Hay, sera prêt à prendre la mer dans une dixaine de jours. On pense que ce bâtiment conduira lord Ashburton, à New-York. »

— On annonce de Plymouth, le 3 janvier, l'arrivée du vaisseau de S. M. *Conway*, capitaine Bethune, venant de la Chine, et ayant à bord deux millions de dollars, étant une part de la rançon de Canton.

— Le *Times* contient ce qui suit:

« Nous apprenons qu'il a plu à S. M. la reine d'accorder aux forces employées à la prise des ouvrages extérieurs de Canton, sur la somme reçue à titre de rançon, par suite de la convention, une donation égale au montant d'une année d'allocation des Indes, connue sous le nom de *Batta*. Les colonels auront pour leur part 900 liv. st.; les lieutenans-colonels 720; les majors 540; les capitaines 216; les lieutenans 144; etc.; les officiers de la marine partageront, chacun d'après son rang, comme ceux de l'armée. Ceux qui n'étaient pas présens aux opérations contre Canton, mais qui étaient engagés dans d'autres opérations de la guerre, telle que la prise de Chusan, recevront six mois de *Batta*. »

— M. Peel, oncle de sir Robert Peel, vient de mourir à Exmouth. M. Peel était immensément riche; on dit qu'il est mort *ab intestat*. Le bruit court qu'il a laissé des biens pour plus de 2 millions.

— On lit dans le *Standard*, du 5 janvier : « Dans les premiers jours de la semaine dernière, un homme bien mis, et dont les manières semblaient assez distinguées, se présenta au ministère des colonies et demanda à parler à lord et à lady Stanley. On lui répondit qu'ils étaient partis pour Windsor. Il déclara alors qu'il était chargé par les officiers de la douane de remettre à lady Stanley une boîte contenant un magnifique chandelier, qui lui était envoyé en cadeau par une cour étrangère, et ajouta que 35 caisses de vin étaient arrivées à la douane pour S. S., et qu'on les enverrait le lendemain. Il exhiba plusieurs certificats réguliers de la douane, remit la boîte aux domestiques, leur recommanda d'en prendre soin, et demanda 3 liv. 5 sh. 4 d. pour les droits. L'intendant paya cette somme et en reçut quittance. On envoya immédiatement la boîte à l'hôtel de lord Stanley. Jeudi dernier, à son retour de Windsor, lord Stanley ouvrit avec le plus grand soin cette boîte précieuse, mais il n'y trouva, à son grand étonnement, que des briquetons qui avaient été placés de manière à ne pas rouler dans la boîte. Aussitôt la police fut avertie. L'ordre fut donné de chercher l'auteur de ce vol, qui, depuis a été arrêté dans le voisinage de la douane. Aujourd'hui, il subira un interrogatoire au bureau de police de *Bow-street*. »

— M. le comte de Munster (fils naturel de Guillaume IV), venant d'arriver à Londres d'un voyage en Orient qui a duré plus de quatre ans, en a rapporté, à ce qu'on assure, une collection de plus de quatre mille ouvrages manuscrits en arabe, en persan et en turc, qui traitent de la guerre chez les peuples mahométans, et dont la plupart sont illustrés de dessins et de miniatures représentant une foule d'objets anciens et modernes, tels que armes, machines de guerre, uniformes, ordres de bataille, évolutions, camps, siéges, fortifications, etc., etc. Le comte de Munster, qui, comme on sait, est un des orientalistes les plus distingués, se propose d'utiliser les ouvrages pour la composition d'une histoire de l'art de la guerre des peuples mahométans. Il s'occupe, en ce moment, de faire un plan de ce travail qu'il veut communiquer à toutes les Académies et aux plus célèbres Orientalistes pour s'aider de leurs lumières et de leurs conseils.

Le *Morning Chronicle* publie un relevé du mouvement de la poste aux lettres, à la date du 5 janvier 1842.

Nombre de lettres expédiées par le bureau général des postes, à Londres.

Année précédant immédiatement la réduction, c'est-à-dire celle finissant le 4 décembre 1839 (lettres devant payer le port seulement)	21,088,000
1840	49,309,000
1841	68,671,000
Augmentation de lettres, en comparant 1840 à 1841	19,362,000
D°., depuis la réduction	47,583,000

Nombre de lettres expédiées par le bureau provincial (district) *des postes, à Londres.*

Année précédant immédiatement la réduction, c'est-à dire celle finissant le 4 décembre 1839	13,278,000
1840	20,306,000
1841	22,820,000
Augmentation de lettres, en comparant 1840 à 1841	2,514,000
D°., depuis la réduction	9,542,000

Nombre de lettres expédiées dans le Royaume-Uni.

(Il va sans dire que les lettres expédiées hors du Royaume-Uni, ne sont pas comprises dans ce relevé).

Année précédant immédiatement la réduction, c'est-à-dire celle finissant le 4 décembre 1839 (non comprises les lettres franches de port, estimées à 7 millions)	75,469,000
1840	168,768,000
1841	196,500,000
Augmentation de lettres, en comparant 1840 à 1841	27,732,000
D°., depuis la réduction	121,031,000

— Il résulte d'un relevé que l'émigration est toujours tres-forte en Angleterre.

Emigrés du Royaume-Uni en 1840.

	Angl.	Ecosse.	Irlande.	Total.
Aux colonies de l'Amérique du Nord	5,305	3,053	23,935	32,293
Etats-Unis	35,309	1,246	4,087	40,642
Autres parties de l'Amérique	44	»	»	44
Indes-Occidentales	745	687	159	1,591
Le Cap	313	8	»	323
Australie et Nouvelle-Zélande	14,495	817	558	15,850
Total	56,213	5,811	28,719	90,743

Le *Scotsman* auquel nous empruntons ce relevé, fait observer qu'il a lieu de croire que jamais en aucune année l'émigration en Angleterre n'a été plus forte. On calcule que chaque année 1,800 personnes quittent le royaume pour n'y retourner jamais. La population augmente d'environ 1,100 individus par jour; l'émigration en enlève 250. Reste pour le royaume 850.

FRANCE.

Le *Moniteur*, en date du 9 janvier, contient l'*erratum* suivant:

« En annonçant la commutation de peine des trois condamnés à mort dans le procès de la Cour de Pairs, nous avons dit que Colombier et Brazier subiront la peine des travaux publics à perpétuité; c'est *travaux forcés* qu'il faut lire. »

— Le ministre de la guerre, par suite de la réduction d'une compagnie par chaque bataillon des régimens d'infanterie, vient d'adresser une circulaire à tous les chefs de ces corps qui les invite à congédier provisoirement tous les sous-officiers et caporaux de la classe de 1835 qui désireraient se retirer dans leurs foyers. On sait que le temps du service légal de classe n'expire que le 1er janvier 1843.

— On annonce que la reine des Belges doit aller passer incessamment une quinzaine de jours à Paris; elle est attendue dans les derniers jours du mois.

— L'affaire Lehon, indiquée d'abord, par assignation, pour l'audience correctionnelle du 15 janvier, ne sera point appelée ce jour-là, le prévenu s'étant pourvu contre l'ordonnance du renvoi par la double voie d'opposition et de cassation.

— M. de Butenieff a fait, le 9 au matin, ses visites, en costume officiel, au ministère des affaires-étrangères et chez les principaux membres du corps diplomatique.

— On lit dans le *Courrier-Français* : « Dans les salons ministériels on fait courir le bruit du retour de M. le général de Rumigny. Il paraît que le général Bugeaud persévère hautement dans la résolution qu'il a prise de ne pas quitter en ce moment l'Algérie, s'il ne reçoit du département de la guerre l'ordre formel de revenir en France. Placé entre le ridicule du rappel de M. de Rumigny et l'inconvénient plus grave de porter un homme du caractère du général Bugeaud à quelque fâcheux éclat, le ministère laisse à son poste jusqu'à nouvel ordre, le gouverneur actuel de nos provinces africaines. »

— La Banque de France vient de publier son bilan arrêté au 27 décembre 1841. Elle avait en caisse à cette époque fr 290,473,735 fr. 53 c. en espèces et 1,364,261 fr. 07 c. en effets échus. Les effets de commerce s'élevaient à 157,014,480 fr. 77 c. Les billets en circulation (non compris ceux des comptoirs) étaient de 222,849,000 fr. et il y avait 835,700 fr. de billets à ordre. Les opérations du deuxième semestre offrent un bénéfice de 4,434,071 fr. 74 c. Pendant ce semestre la Banque a escompté pour 4×9,404,400 fr. d'effets de commerce qui ont produit 2,958,049 fr. 72 c.

— On lit dans *le Messager* du 8, au sujet de ce qui a eu lieu relativement à M. de Lamenais :

« Hier matin, et ce matin encore, des placards manuscrits avaient été affichés dans l'intérieur et à l'extérieur des Ecoles de Médecine et de Droit, pour exciter les étudians à une manifestation à l'occasion de la mise en liberté de M. l'abbé de Lamenais qui a eu lieu le 3 de ce mois.

» Cette provocation avait été reçue comme elle méritait de l'être par la plupart des étudians, et les placards avaient été enlevés par les soins de l'autorité.

» Cependant aujourd'hui, vers une heure, des individus, au nombre de deux à trois cents, se sont réunis sur la place du Panthéon, et de là se sont rendus sur la place de l'Ecole de Médecine, où les attendait un autre rassemblement d'environ deux cents personnes, dans lequel se trouvait, comme dans le premier, un certain nombre d'étudians.

» Les deux troupes réunies se sont dirigées, en petits groupes, par le Pont-Neuf, les quais, la place du Palais-Royal et le boulevard des Italiens, vers le domicile de M. l'abbé de Lamenais, rue Tronchet.

» Leur marche a été silencieuse jusqu'au boulevard des Capucines; mais, en passant devant l'hôtel du ministère des affaires étrangères l'attroupement a poussé le cri : *A bas Guizot !*

» Arrivé devant la maison de M. l'abbé de Lamennais, le rassemblement s'est arrêté; quatre délégués sont montés chez M. de Lamennais. Peu de temps après, celui-ci s'est montré à un balcon et a été salué du cri de *Vive de Lamennais !*

» Alors, un détachement de troupes de ligne, précédé de deux commissaires de police, s'étant présenté, l'attroupement s'est remis en marche pour retourner vers le quartier des Ecoles.

» En repassant devant l'hôtel du ministère des affaires étrangères, le rassemblement a de nouveau poussé le cri : *A bas Guizot !* Puis il s'est dirigé par la rue du Croissant, où il s'est arrêté un moment devant les bureaux du *Journal du Peuple*, en criant: *Vive Dupoty !*

» Devant le palais de la Chambre des Pairs, les perturbateurs ont crié à plusieurs reprises : *A bas les pairs ! Vieux habits, vieux galons !...* etc.

» Revenus sur la place du Panthéon, ils ont voulu y stationner et ont entonné *la Marseillaise ;* mais à l'instant un détachement de garde municipale, précédé d'un commissaire de police, les a complétement dispersés.

» Plusieurs individus, étudians et ouvriers, qui faisaient partie du rassemblement et qui s'étaient fait remarquer par leurs excitations et leurs cris, ont été arrêtés sur divers points. Ils seront livrés aux tribunaux.

» Partout la population a témoigné son dégoût et son mépris pour cette démonstration, qui est constamment restée isolée. »

— On lit dans une lettre de Paris, du 2 janvier, adressée à la *Gazette Universelle* d'Augsbourg :

« On m'assure que les négociations au sujet d'un traité de commerce avec la Belgique, sont plus avancées qu'il n'est connu du public; en effet, le ministre de Belgique, comte Lehon, serait parti pour Bruxelles, dans le but spécial d'obtenir l'autorisation de conclure le traité sur les lieux. Ce qui est de fait, c'est que dans certains cercles on se frotte les mains, en disant : les puissances allemandes viennent trop tard si elles croient pouvoir empêcher la conclusion du traité de commerce avec la Belgique. »

ESPAGNE.

Les dernières nouvelles reçues de Madrid sont à la date du 2 janvier; voici ce que nous lisons dans une lettre portant cette date

« Rien d'officiel encore n'a transpiré sur les négociations entamées entre le gouvernement et M. de Salvandy; mais des personnes bien informées prétendent qu'il est de l'intérêt de tous que cette affaire diplomatique soit au plus tôt réglée; c'est demain, que de part et d'autre, seront échangées, selon toute apparence, les dernières observations.

« La commission d'Adresse s'est réunie. On croit que le président du Conseil a donné quelques explications réclamées par les rédacteurs de ce projet de réponse. Les Chambres n'ont pas siégé aujourd'hui. »

BELGIQUE.

Le bal donné samedi par M. le marquis de Rumigny, ambassadeur de France a été des plus brillans; tout ce qu'il y a de personnages distingués dans la diplomatie et dans la noblesse s'y trouvait réuni. On y distinguait Mgr. Fornari, internonce de Rome; le baron d'Arnim, ministre plénipotentiaire de Prusse; le chevalier Seymour, ministre d'Angleterre; M. Falk; ministre des Pays-Bas; le baron Handel, chargé d'affaires d'Autriche; le chevalier de Quadrado, ministre d'Espagne; le comte Croti, ministre de Sardaigne; les envoyés de Suède et de Danemarck; M. le baron de Heeckeren, en mission extraordinaire, et une foule d'autres personnages distingués.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Nous lisons dans le *Journal de Luxembourg*, sous la date du 8 janvier :

« Par arrêté du 28 décembre 1841, Sa Majesté le roi grand-duc a daigné accorder à M. Belva, sur sa demande, démission honorable des fonctions de conseiller supérieur des domaines du Grand-Duché, et de conservateur des hypothèques à Luxembourg, avec admission à faire valoir ses droits à la pension de retraite.

» Ni l'âge, ni la durée de ses services n'étaient suffisans pour obliger ce fonctionnaire à solliciter sa retraite, dans un moment où son administration va être réorganisée; mais l'infirmité grave qui, depuis cinq mois, le privé de l'usage de la main droite, et dont la guérison est encore éloignée, l'a forcé à cette pénible démarche.

» Né Luxembourgeois, il compte plus de quarante-un ans de service, et il est remarquable qu'il n'a jamais rempli de fonctions ni occupé d'emploi hors du grand-duché. »

— La commission qui s'est formée à La Haye pour ériger à Amsterdam une statue en l'honneur de l'illustre peintre Rembrandt, a désigné dans le grand-duche de Luxembourg, M. Fiesez, professeur de dessin et de peinture à l'Athénée, pour recueillir les souscriptions destinées à concourir à cette œuvre qui est toute nationale dans les Pays Bas.

— Les dames a la maison religieuse de Ste-Sophie, toujours empressées à venir au secours des pauvres, ont récemment formé une loterie d'ouvrages faits par les pensionnaires de leur établissement, et le produit, montant à 115 fr., vient d'être versé au bureau de bienfaisance, pour être distribué aux malades indigens dont un grand nombre invoque la charité publique, principalement dans les villes basses. Les dames de Ste-Sophie sont certainement sans prétention aux éloges de la publicité; mais les exemples d'humanité et de dévouement charitable auxquels elles associent les enfans confiés à leurs soins méritent d'être signalés, parce qu'ils sont du domaine de la reconnaissance publique, non moins que de celle des familles.

PAYS-BAS.

LA HAYE, *le* 11 *janvier*.

S. M., par arrêté du 8 de ce mois n° 72, a nommé membre de la Première Chambre des Etats Généraux M. le baron H. Merkus de Kock, lieutenant-général, ministre d'Etat, remplissant les fonctions de chancelier de l'ordre du Lion Néerlandais et de l'ordre militaire de Guillaume. Cet arrêté porte aussi que la pension accordée précédemment à M. le baron de Kock sera réduite du montant du traitement attaché à ses nouvelles fonctions.

Par arrêté du 31 décembre 1841 n° 73, S. M. a nommé chevalier de 4e classe, de l'ordre militaire de Guillaume le lieutenant en premier F. W. C. Deyserinck Dekker, du dépôt-général des forces de terre n° 33. Cette distinction est accordée à cet officier en récompense de sa belle conduite dans plusieurs combats de la campagne des dix jours.

S. M. par un arrêté du 1er de ce mois n° 48 a nommé chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais M. le capitaine Staats, du régiment de grenadiers.

S. M., par arrêté du 8 de ce mois, a décidé qu'il sera établi, aussitôt que possible, à Delft, une Académie royale pour la formation d'ingénieurs civils tant pour le service du gouvernement que pour l'industrie, laquelle Académie sera ouverte aussi à des élèves pour le commerce. Cette institution sera placée sous le protectorat de S. A. R. le prince d'Orange et sous l'administration du ministre de l'intérieur, tandis que M. le conseiller d'état en service extraordinaire A. Lipkens en est nommé directeur.

Nous voyons dans le *Handelsblad* qu'il a plu à S. M. de nommer chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais, M. le comte d'Hauterive, membre de la Chambre des Députés de France et directeur près du ministère des affaires étrangères à Paris.

La même feuille nous apprend que S. M. le roi de Prusse a nommé chevalier, de 3e classe, de l'ordre de l'Aigle-Rouge M. Von Siebold, officier de santé directeur près de l'armée néerlandaise aux Indes-Orientales. S. M. le roi de Prusse, par une lettre autographe, a rendu hommage aux mérites scientifiques de M. Von Siebold.

Hier ont eu lieu en cette résidence les obsèques de M. J. H. Lehmans, Grand-Rabbin de cette ville, président du séminaire d'Amsterdam, et dont nous avons annoncé le décès dans notre précédent No. Déjà dimanche des députations de presque toutes les grandes villes des provinces, sont arrivées ici pour y assister. Les administrateurs des Synagogues d'Amsterdam, de Rotterdam, de Leyde, etc., se sont joints à la communauté israélite de La Haye pour rendre les derniers honneurs au défunt, qui depuis 40 ans s'était distingué autant par les hautes connaissances qu'il possédait que par son extrême tolérance et sa haute piété, et qui, dans l'exercice de ses fonctions, a toujours été le père de ses ouailles et l'ami de tout le monde. La science fait en lui une perte des plus sensibles, que non seulement les israélites néerlandais, mais aussi ceux de l'Allemagne, de France et de Belgique ont à déplorer, car c'était feu M. Lehmans qui était consulté par ces pays pour toutes les questions religieuses difficiles à résoudre. Aussi son convoi funèbre était-il remarquable par la foule empressée de l'accompagner au lieu du repos. Là on voyait des hommes de tout âge venir pleurer sur sa tombe; c'étaient de ses disciples qui en grande partie sont déjà placés comme Grands-Rabbins, ou du moins possèdent les capacités pour l'être. Presque tous ont prononcé des discours funèbres. On a surtout remarqué le Grand-Rabbin de Rotterdam dont les éloquentes paroles ont produit sur les assistans un effet difficile à décrire. La cérémonie qui avait commencé à 10 1/2 heures du matin s'est prolongée jusqu'à 4 1/2 heures de relevée et au milieu du plus grand ordre grâces aux soins redoublés des commissaires de police MM. Waldeck et Behr. On peut dire que la foule accourue pour assister à cette imposante et triste cérémonie était vraiment immense.

S. Exc. le ministre de l'intérieur fait connaître par la voie du *Staats-Courant*, que dorénavant il ne pourra, dans aucun cas, être donné une suite favorable à des requêtes en obtention de pensions ou de gratifications à charge du trésor public présentées par des personnes qui n'y ont aucun droit, comme l'on n'a cessé de le faire jusqu'à présent.

Le ministre fait remarquer que le trésor public n'est pas une administration de charité. La loi, ainsi que la situation des finances de l'état exigent impérieusement que l'on mette un terme aux innombrables requêtes de cette nature. On ne peut s'adresser à l'état que pour qu'il récompense des services rendus exclusivement dans l'intérêt d'une commune, d'une province ou d'une institution particulière. Des requêtes en obtention de secours, par forme de faveur, ne peuvent être prises en considération que lorsque le fait sur lequel elles s'appuient est positivement dans l'intérêt public et s'il existe des circonstances tout-à-fait extraordinaires indépendantes de la volonté du pétitionnaire qui ont été cause qu'il n'est pas tombé dans les termes exigés pour obtenir une pension.

Le *Journal du Limbourg* publie l'acrostiche suivant sur Laurent Koster :

L Laurent Koster, salut; salut, puissant génie !
A A toi, l'encens fumant de toute nation !
U Un temple en ton honneur, au nom de la patrie,
R Resterait parmi nous, perpétuant ton nom.
E En vain gronde l'envie, Harlem, ton fils illustre,
N Noble, qui sur sa ville a jete tant de lustre,
T Ton fils a mérité notre admiration.

K Koster, oui, ta mémoire à jamais nous est chère;
O O toi, qui répondis de nouveau la lumiere
S Sur le monde, plongé dans un obscur cahos,
T Tu restes à l'abri du temps et de sa faulx;
E Et ton nom, entouré d'auréoles de gloire
R Resplendira toujours au fastes de l'Histoire.

Samedi dernier, on a coulé, dans la fonderie de MM L. I. Enthoven et Ce en cette ville, le second lion, destiné pour la ville de Dortrecht. Plusieurs personnes distinguées, parmi lesquelles on remarquait M. le conseiller d'Etat, bourgmestre de cette résidence, accompagné de MM les échevins Van de Wynpersse et Van Maanen, furent présentes à la fonte de ce colossal objet, qui, comme le premier, coulé d'une seule pièce, a parfaitement réussi. M. G. N. Itz, architecte de la ville de Dordrecht, deputé par la régence de cette ville, y assistait également. Toutes les personnes présentes applaudirent de la manière la plus flatteuse tant au talent de M. Van der Steen, sculpteur à Dordrecht, qu'aux moyens employés dans cette fabrique, pour rendre le coulage d'une aussi grande masse de fer de fonte aussi simple que facile.

— Le même jour, un vol d'un portefeuille qui contenait entr'autres un billet de Banque de cent florins ayant été commis en cette résidence, le propriétaire du portefeuille en donna connaissance à la police, qui grâce au zèle empressé déployé par M. le commissaire Waldeck, parvint à faire restituer le billet de banque et à trouver le portefeuille qui avait été jeté dans la rue. L'auteur de ce vol est arrêté.

— Avant-hier au soir, vers huit heures, il a éclaté, dans l'habitation d'un tailleur au coin de la rue *Jeroenensteeg* à Amsterdam, un incendie qu'on est heureusement parvenu à dompter assez promptement. Trois pompes ont fonctionné: Tout le mobilier a été brûlé ou abimé, mais il était assuré; le bâtiment ne l'était pas.

— On mande de Rotterdam, sous la date du 10, que la Meuse devant la ville est remplie de glaces flottantes, et l'on apprend de Dordrecht que, le même jour, les glaces se sont arrêtées à l'endroit dit *de Noord*, mais qu'elles flottaient encore dans la rivière. Pendant la nuit, il y a eu un fort charriage derrière l'île, ce qui a rendu très-difficile le passage de la poste.

La perfection que M. Privat a apportée dans la fabrication des gants, donne lieu à de nombreuses contrefaçons, non-seulement on a imité sa coupe, mais encore on a poussé la supercherie jusqu'à marquer du nom de Privat, des gants qui ne sont jamais sortis de sa fabrique. C'est principalement en Hollande et en Angleterre qu'on a le plus abusé de la bonne foi du public. Le seul correspondant de M. Privat, à La Haye, est M. André Salmon. (*Voir aux Annonces.*)

VARIÉTÉS.

Nous empruntons au *Moniteur* français l'intéressant rapport adressé au ministre de l'instruction publique par M. Nestor l'Hôte, sur son voyage en Egypte :

Monsieur le ministre,

La mission que vous avez bien voulu me confier est terminée; j'ai eu l'honneur de vous en faire connaître, à différentes époques, les résultats par des rapports qui vous ont été envoyés d'Egypte. Sans revenir sur les indications détaillées contenues dans ces rapports, et en me bornant aux points les plus importans, je vais vous soumettre, dans un résumé rapide, l'ensemble des documens que mes explorations doivent offrir à l'étude de l'archéologie égyptienne.

On sait que Champollion, pendant son voyage en Egypte, ressentit les atteintes du mal auquel il devait trop tôt succomber. Après qu'il eut visité les antiquités de la Nubie, celles de la haute Egypte et les ruines de Thèbes, où l'expédition dont je faisais partie demeura six mois, fatigué par l'effet du climat et d'un travail trop long-temps soutenu, il se décida, quoique avec un vif regret, à revenir en France, laissant presque entièrement inexplorée l'Egypte moyenne et inférieure. Son vœu était de pouvoir un jour y retourner; et sans doute il l'eût réalisé, si une mort prématurée ne l'eût arrêté dans sa carrière.

Le gouvernement français, en publiant l'ouvrage de Champollion, avait reconnu la nécessité de suppléer à ce qui manquait à ce grand recueil; et c'est dans ce but que je fus envoyé en Egypte.

Après dix-huit mois de séjour, je revenais en France avec le fruit de mes recherches, lorsqu'une voie d'eau, survenue à bord du paquebot qui me ramenait, vint détruire la plus grande partie de mon travail, notamment toutes les empreintes en papier prises sur les monumens originaux, et qui devaient servir à compléter, au moyen de renvois, les grands dessins que j'avais en portefeuille: cette perte ne pouvait être réparée que par le nouveau voyage que je viens de faire sous vos auspices, monsieur le ministre, et qui m'a permis d'explorer le Delta, le Fayoum et d'autres points intéressans.

Pour suivre avec ordre l'indication des matériaux que j'ai apportés, je rappellerai d'abord les monumens d'El Kab, l'ancienne Ilithye, où Champollion n'avait dessiné que les grottes, d'ailleurs si intéressantes, mais déjà connues en partie par l'ouvrage de l'ancienne commission d'Egypte. Je n'avais pas à m'arrêter à ces grottes; mais je me suis occupé de trois petits édifices que Champollion n'avait pas vus, et qui sont situés à l'entrée d'une vallée qui s'ouvre dans la montagne Arabique, à peu de distance des tombeaux. J'ai dessiné ces trois monumens, ainsi que la plupart des représentations qui s'y trouvent encore.

Il n'était resté, des matériaux recueillis à mon premier voyage à Thèbes, que les dessins coloriés du tombeau de Skhaï (Binothris) et des notes manuscrites. Ce monument est remarquable par le caractère des physionomies et des sujets figurés dans les peintures qui le décorent, et par sa haute antiquité; le cartouche de ce roi, qui ne se rapporte à aucun des noms royaux connus de la 17e dynastie et des suivantes, se trouve, en effet, parmi les matériaux anciens d'un pylône de Karnac, ce qui prouve que son règne appartient à l'époque qui précéda l'invasion des pasteurs, période qui remonte indéfiniment au-delà du XXIIIe siècle avant l'ère chrétienne. Le nom de *Binoutrie*, que je retrouve dans la légende, rappelle d'ailleurs le *Binothris* de la 2e dynastie.

Les dessins coloriés du tombeau dont je parle forment cinq grandes feuilles qu'on peut regarder comme *fac simile* du monument.

J'ai dû reprendre une seconde fois les empreintes de toutes les inscriptions grecques et romaines du colosse de Memnon, et, dans les hypogées funéraires, les calques et empreintes des diverses parties de décoration remarquables, soit sous le rapport de l'art, soit par la haute antiquité, ou quelque particularité intéressante. Tels sont, entr'autres, deux tombeaux: l'un du temps d'Aménoph-Memnon; l'autre du règne de Ménephtah Ier, où se trouvent des scènes de la prise des colliers. Ces bas-reliefs se distinguent par le sentiment et la perfection du travail, et par l'identité du sujet avec ceux qu'on trouve dans les grottes de Psinaula; les empreintes que je copie en ce moment sont un type du bel art égyptien. Un autre hypogée, dont je n'avais calqué ou copié qu'une petite partie, méritait une attention particulière; j'y ai recueilli assez de dessins pour le faire connaître presque en entier. Il appartient au règne d'*Amoun-t Oubnkh*, cet ancien roi dont j'avais retrouvé le cartouche prénom dans les restes d'ue pylône de Karnac. Ce tombeau, par son ancienneté, se place sur la même ligne que celui de Binothris (Skhaï) et que les monumens de Psinaula. Comme ceux-ci, il recule encore l'origine de la civilisation et des arts en Egypte. Il appartenait à un prince éthiopien, attaché en qualité de scribe atlophore à la personne du roi. Cette charge, confiée aux princes étrangers aussi bien qu'aux propres fils des rois égyptiens, ce dont il y a plusieurs exemples, nous révèle la politique des pharaons à l'égard des princes soumis, qu'ils s'attachaient par des titres et des fonctions honorifiques, en même temps qu'ils les tenaient pour otages et garants de la fidélité des peuples tributaires. Tout est curieux dans ce tombeau, où le mérite de l'art ne le cède pas à l'intérêt historique.

A Louqsor, j'ai copié, dans une des salles du palais d'Aménophis, plusieurs scènes relatives à la naissance de ce prince, et qui le représentent suivi d'un autre enfant portant sur la tête la bannière du roi. C'est encore un exemple du dédoublement déjà observé dans le tombeau du même roi, comme dans celui de Skhaï (Binothris) et ailleurs.

A Karnac, la démolition plus avancée des pylônes m'a fourni l'occasion d'augmenter le nombre des copies de fragmens d'édifices anciens employés dans leur construction. La date de ces pylônes, qui est des XVIIe et XVIIIe siècles avant l'ère chrétienne, assigne, comme je l'ai rappelé plus haut, aux matériaux dont il s'agit, une époque pour le moins antérieure à l'an 2300 avant Jésus-Christ (1).

J'ai examiné de nouveau et repris avec le plus grand soin la série chronologique des cartouches royaux de la petite chambre, dite des *ancêtres de Mœris*, à Karnac. Le Pharaon qui régnait vers le XVIIIe siècle avant l'ère chrétienne est représenté faisant des offrandes et rendant hommage à soixante-quatre rois, ses prédécesseurs; tout annonce que ces rois sont disposés dans un ordre conforme à la succession chronologique. Une étude bien attentive et une copie fidèle des noms fournis par cette liste permettront d'y rapporter, d'une manière plus certaine, les noms royaux qui existent sur d'autres monumens de cette période reculée.

Je me suis également attaché à compléter, autant que le permettaient le temps et les ressources dont je pouvais disposer, la connaissance qu'on avait déjà des ruines de Karnac par le magnifique plan qu'en ont donné les auteurs de la grande description d'Egypte. Le plan de ces ruines s'enrichit aujourd'hui de données historiques qui le rendent doublement intéressant, puisqu'on peut rattacher à ses différentes parties l'époque de leur construction et les noms des rois qui ont successivement agrandi ce vaste ensemble d'édifices.

J'ai fait des recherches analogues à Abydos, où l'ensablement des ruines met malheureusement obstacle au relevé d'un plan complet; mais, eu égard à cette difficulté même, c'est beaucoup d'avoir ajouté quelques notions à celles que fournit le grand ouvrage de la commission d'Egypte, sans parler des admirables sculptures dont ces monumens étaient ornés, et dont j'ai copié une grande partie. Ce que j'ai reconnu du palais d'Abydos pourra peut-être aussi éclaircir un peu l'idée obscure que les auteurs nous ont laissée de la disposition du Labyrinthe auquel ils l'ont comparé. J'ai effectivement remarqué, dans la partie méridionale des bâtimens contigus au palais, une série d'appartemens aboutissant les uns aux autres, et dont la disposition générale s'écarte de la régularité ordinaire.

A Akhmym, l'ancienne Panopolis, j'ai copié aux plafonds de plusieurs tombeaux des portions de zodiaques. L'époque très-récente à laquelle ils appartiennent confirme la vérité depuis long-temps reconnue et établie par M. Letronne, relativement à l'origine grecque et à l'introduction tardive de ces représentations. Je n'avais fait, à mon précédent voyage, que reconnaître l'existence de ces zodiaques sans m'attacher à les copier; la mauvaise conservation des peintures m'a rendu cette tâche fort difficile. Je me suis également assuré, en faisant opérer une fouille sous l'architrave du propylon d'Akhmym, que le zodiaque signalé par Pococke et d'autres voyageurs était circulaire et tout-à-fait analogue aux zodiaques des hypogées. J'avais précédemment pris une copie de l'inscription grecque de ce propylon et déchiffré un nom de divinité égyptienne, *Triphis*, qui avait échappé aux autres voyageurs; M. Letronne a depuis retrouvé ce nom dans deux autres inscriptions. (Voir le *Journal des Savans*, 1841.)

Parmi les hypogées d'Akhmym, il y en a un d'un fort ancienne, portant les noms et titres du vieux roi Skhaï (Binothris), dont la tombe est à Biban-el-Molouk. Ce petit hypogée n'a pas été achevé, et le peu de sculptures qui ornaient la façade et encadraient la porte d'entrée est fort endommagé. J'ai copié tout ce qui en est resté visible, et j'ai reconnu, dans le cartouche nom propre du roi, le signe qui jusqu'à présent faisait doute, ainsi qu'une variante du prénom.

Les chaînes de montagnes qui, sous les noms de *Scheykh Harrydy* et *Gebbel-Aboufédah*, s'étendent du nord de Akhmym jusqu'auprès de Psinaula, présentent une quantité innombrable de grottes funéraires et de carrières. La plupart de ces excavations sont, il est vrai, dépourvues de sculptures; mais pour m'en assurer, j'ai dû les visiter toutes. La revue que j'en ai faite en diverses fois m'a procuré des documens utiles. J'y ai recueilli, entr'autres, quelques inscriptions démotiques qui augmentent la collection de ces précieux débris que je me suis attaché à rassembler partout où j'en ai pu trouver.

Enfin, les curieuses grottes de Tell-Amarna et d'Hadgy-Kandyl (Psinaula) pouvant être regardées comme la partie la plus importante de mon voyage, je m'étais proposé de les dessiner complètement. Une telle entreprise, eu égard à l'étendue et au grand nombre des sculptures qu'il s'agissait de reproduire, aurait eu de quoi décourager le dessinateur le plus déterminé. Il n'y avait qu'un moyen d'atteindre le but, dans le temps limité que je devais consacrer à ce travail: c'était d'avancer le plus possible les dessins d'ensemble de chaque tombeau ou partie de tombeau, et de suppléer par des empreintes en papier aux détails que je me réservais de terminer après mon retour en France.

La quantité d'empreintes à recueillir sur ce point (2) était considérable, et offrait d'autant plus d'intérêt que c'était, quant à l'exactitude, transporter à Paris les originaux eux-mêmes, et les preuves matérielles de la perfection à laquelle, sous le rapport de l'art, la sculpture égyptienne était parvenue à l'époque très-reculée où ces monumens furent exécutés. Du reste, si cette perfection semble, ici plns qu'ailleurs, confirmer la remarque que partout en Egypte l'art plastique et l'écriture se montrent à un état de développement accompli, quelle que soit l'époque reculée des monumens, je crois avoir reconnu sur d'autres ruines les indices d'un état antérieur plus rapproché de l'époque primitive, et j'ai recueilli dans plusieurs grottes funéraires très-anciennes diverses observations qui tendent à le démontrer. Quant aux hypogées d'Ell-Tell, leur haute antiquité est prouvée par les matériaux des pylônes de Kranac, où l'on trouve des débris d'edifices contemporains de ces mouvemens.

Après avoir repris dans la décoration des grottes d'Ell-Tell les empreintes qui se rapportaient aux diverses parties de mes dessins restées incomplètes, je me suis rendu aux hypogées d'Hadgy-Kandyl (autres dépendances de Psinaula), que je ne connaissais pas, et qu'aucun voyageur n'avait signalés. J'ai retrouvé, parmi les sculptures de ces monumens, entre autres particularités,

(1) Voir mes lettres écrites d'Egypte en 1838 et 1839. — Paris, chez Firmin Didot.

(2) L'ensemble de ces empreintes remplit environ 200 feuilles de grand papier, représentées par 80 feuilles de dessins réduits.

des images parfaitement conservées de ces captifs *Hyckschôs* dont je n'avais pu avoir qu'un tracé incomplet dans l'une des grottes d'Ell-Tell. L'ensemble de ces hypogées fournit, d'ailleurs, une variété nombreuse de prisonniers africains et autres, mais qui se distinguent du type particulier dont il s'agit ici.

J'ai aussi pris l'empreinte de différens bas-relief et d'un tableau presque intact où figurent, avec les traits de la ressemblance le mieux caractérisée, les personnages du roi *Bachau*, de la reine et de leurs enfans; ils sont représentés à mi-corps sur un autel ou estrade d'où ils se montrent à une assemblée et procèdent à la distribution des colliers d'honneur. Les empreintes que j'ai rapportées, ou des dessins fort exacts, pourront seuls donner une idée complète du style et du caractère propre à ces sculptures, et l'on peut dire que le fini de leur exécution ne laisse rien à désirer sous le point de vue d'une perfection matérielle.

Une grande et magnifique stèle, sculptée parmi les rochers du voisinage, et dont j'ai pris le dessin, complète, avec le stèle de *Toûn el Gelbel*, l'ensemble des curieux monumens que j'ai recueillis dans cette partie de l'Egypte. Je dois ajouter que cette collection suffirait pour compenser amplement les frais du voyage.

A peu de distance au nord de Psinaula, et vers le village de *Bersché*, j'ai pris en notes et en empreintes de nombreux détails dans des tombeaux très-anciens. J'ai fait aussi une nouvelle excursion aux carrières et grottes funéraires de *Deyrnacarah*, situés à mi-chemin de Bersché et d'Antinoé (Scheyk-Abadeh). Là se trouvent, dans une carrière, la stèle de Thoutmès IV, avec date de l'an 32, dont j'avais à reprendre l'empreinte, et tout auprès le tombeau de *Thooûttôph*, que j'avais signalé à mon précédent voyage. (Voyez *Lettres écrites d'Egypte en* 1838 et 1839, p. 47)

(*La suite à un prochain numéro*)

Théâtre-Royal-Français.

M. *CH. DUVERNOY*, DIRECTEUR-GÉRANT.

Les comédiens ordinaires du roi, auront l'honneur de donner:

Jeudi 13 janvier 1842 (représentation n° 82).

La première représentation de : LE CHEVALIER DE ST.-GEORGES, comédie mêlée de chant en trois actes, par MM. Mélesville et Beauvoir. Suivi de : LA SŒUR DE JOCRISSE, vaudeville en un acte, par MM. Varner et Duvert.

On commencera à SEPT heures précises.

Quatrième Concert *Diligentiâ*.

Mercredi, le 12 janvier 1842.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Quatrième Symphonie de Beethoven.
2. Concert pour Clarinette, de Stantz, exécuté par M. Faubel.
3. Air de Donizetti, chanté par M. Révial, premier tenor du Théâtre-Royal-Français de cette résidence.
4. *Concerto* pour Piano, de Mendelssohn, exécuté par M. Van der Does.

SECONDE PARTIE.

5. Ouverture d'*Eléonore*, de Beethoven:
6. Variations pour la Clarinette de M. C. M. von Weber, exécutées par M. Faubel.
7. Cantate de Frantz Schubert, chantée par M. Révial.
8. Fantaisie pour Piano, de Thalberg, exécutée par M. Van der Does.
9. Ouverture *die Felsenmühle*, de Reissiger.

On commencera à SEPT heures précises.

ANNONCES.

UNE DEMOISELLE de la religion protestante, munie de certificats honorables, désirerait se placer comme gouvernante vers le mois d'avril prochain. Elle enseigne le français, le hollandais, l'anglais, l'allemand, le piano et tout ce qui fait partie d'une éducation soignée. On est prié de s'adresser pour toute information ultérieure, par lettres affranchies, sous l'initiale P., à M. Van Stockum, libraire, rue dite *Gortstraatje*, à La Haye. 4419.

Le Gant de Privat, dont la perfection si grande, lui faut aujourd'hui tant de renommée et en même temps de si nombreux contrefacteurs, engage M. Tambour Ledoyen, son successeur depuis longues années, à prevenir les consommateurs de ses Gants, que ses seuls correspondans sont: pour La Haye, M. André Salmon; Amsterdam, MM. Brandon et C°, et Mad. Veuve Van der Hulst; et Rotterdam, M. Speirs. 4420.

Librairie Van Tetroode,

Janhendrikstraat, 268.

LECTURE DE JOURNAUX,

Service régulier, abonnement au mois.

Journal de La Haye; Journal du Limbourg; l'Emancipation; Handelsblad; Arnhemsche Courant; Nieuwsbode; etc.

On s'abonne pour un ou plusieurs journaux. S'adresser pour les prix et les heures à la libraire susdite, où l'on trouve par *OCCASION UNIQUE*: Delavigne, Théâtre: *Vêpres Siciliennes; Comédiens; Paria; Ecole des Vieillards; Princesse Amélie; Marino Faliero.* In 32. Demi-maroquin *f* 1.25.

Œuvres de Millevoye, de Lamartine, Victor Hugo, de Musset, Reboul, Gautier, Deschamps, Désaugiers, etc., etc. Les meilleurs

Romans

de Bodin, Léon Gozlan, Jacob, Masson, Marryat, Saintine, etc., etc., tous avec de GRANDS RABAIS, tant que la collection, qui devient bien petite, durera:

LIVRES POUR LES ENFANS, surtout en hollandais, en très-grand nombre.

PAPIERS; MUSIQUES; CORDES ITALIENNES; PLUMES; CARTES; PORTEFEUILLES; CRAYONS; etc., etc.

DÉPOT de Savons fins, Cosmétiques, Pommades, Eau de Cologne, etc., etc. 4418.

SOCIÉTÉ NÉERLANDAISE pour les Beaux-Arts.

GÉRANT M. J. J. VAN RYCKEVORSEL, A LA HAYE.

La Société vient de distribuer à ses correspondans la suite de ses publications:

KUNST-KRONYK, 2e année, livraisons 11 et 12 (24 livraisons illustrées, 24 lithographies pour l'année); avec une loterie où tous les souscripteurs ont un lot. Prix *f* 10.

LA NÉERLANDE, types neerlandaises, 200 gravures. 25 Livraisons. La 18e a paru. Prix de la livraison 50 c.

LA CABINET DE LECTURE, Recueil choisi de nouvelles, de légendes, de petits romans et d'historiettes intéressantes, par les meilleurs écrivains contemporains. Beau vol. in-12°. *f* 1.50.

Les 7e et 8e Tableaux du NÉERLANDS EEREZUIL (*Livre d'Honneur de la Néerlande*) texte hollandais où français, in-folio colombier, paraîtront fin janvier. Prix de la livraison, contenant deux tableaux lithographiés. *f* 5.00.

Les 9e et 10e portraits du VALHALLA (texte hollandais ou français) paraîtront en même temps. Prix de la livraison contenant deux portraits *f* 4.00.

Sous Presse:

LES HOLLANDAIS A LA NOUVELLE-ZEMBLE, texte hollandais, poëme du chevaliers Tollens, illustre de quarante dessins de M. van den Berg, gravées par M. H. Brown, in-4°.

LÉGENDES DE LA NÉERLANDE, texte hollandais, volume in-4°, avec 48 lithographies, en six livraisons à *f* 1.50 la livraison. Les deux premières paraîtront prochainement.

GHYSBRECHT D'AMSTEL, tragédie de Vondel, traduite en français, par J. Collin de Plancy; in-4°, orné de 15 illustrations de M. C. Rochussen. Pour paraître fin janvier, prix *f* 6.00.

LÉGENDES DES ARTISTES, ornées de dessins gravés *par les élèves* de l'école de La Haye. Pour paraître vers la fin de mars.

LA REINE BERTHE AU GRAND PIED, légende du VIIIe Siècle, par J. Collin de Plancy, illustrée de 12 compositions lithographiées par C. Rochussen, in-4° jesus. Pour paraître fin février. Prix *f* 6.00.

Loterie de la: Bibliotheek voor de Jeugd.

La Bibliothèque de la Jeunesse, texte hollandais, se compose de 36 vol. in-16° jésus et in-32° jésus, illustrés de plus de 500 gravures.

Les 36 vol. se divisent en trois séries. Prix de souscription, pour une série, *f* 6.00; pour deux séries *f* 11.00; pour les trois séries *f* 15.00.

Les souscripteurs reçoivent pour chaque série une action laquelle leur donne droit au tirage de Loterie, qui aura lieu le 21 mars prochain. La souscription reste ouverte jusqu'au 10 mars.

Les avantages de cette Loterie et l'indication des primes sont exprimés dans le prospectus qui se distribue chez les Libraires et Agens de la Société. 4417.

Librairie des HERITIERS DOORMAN *à La Haye,*

Lange Pooten, K, n° 165, *près du* Kapelsbrug.

L'aventurier de la barbe-bleue, par Eugène Sue; tome premier. *f* 1.40.
Mademoiselle de Senneville, par le baron de Bazancourt. 1.25.
Le dernier Seigneur de village, par Alexandre de Lavergne. 1.25.
La marquise de Contades, par le même. 1.25.
Emérance, par Mad. Ancelot, 2 vol. 2.50.
L'innocence d'un forçat, suivi de: *le paratonnerre*, par Charles de Bernard. 1.40.
Le docteur Herbeau, par Jules Sandeau, 2 vol. 2.50.
Marguerite, par Frederic Soulié, 2 vol. 2.20.
Léna, par H. Arnaud (Mad. Ch. Reybaud). 1.10.
Joseph Rushbrook, ou le braconnier, par le capitaine Marryat, 2 vol. 2.75.
Le nom de famille, par Auguste Luchet, 2 vol. 2.75.
L'émérillon, épisode du siege de Paris, par Elie Berthet. 1.25.
Basile, par Michel Masson, 2 vol. 2.50.
Le chevalier de Chaville, par le bibliophile Jacob. 1.40.
Claude Rionel, suivi de: une femme célèbre, par Emile Souvestre. 1.25.
Le chevalier d'Harmental, par Alexandre Dumas, tome premier. 1.10.
Excursions sur les bords du Rhin, par le même, 2 vol. 2.50.
Le balafré, par Brisset, 2 vol. 2.75.
Ursule Mirouet, par H. de Balzac, 2 vol. 2.20.
La Lescombat, par Roger de Beauvoir. 1.25.
Le val d'Andorre, par Elie Berthed. 1.40.
La cinquantaine, par Charles de Bernard. 1.25.
Le Serment, par Jules A. David. 1.10.
Brune et blonde, par Pitre Chevalier, 2 vol. 2.50.
Le veillées du château, par Mad. de Genlis, 2 vol. 2.75.
Mathilde Memoires d'une jeune Femme, par Eugène Sue, seconde édition de Bruxelles, complet en six volumes. 6.60.
Le tapageur, par Auguste Ricard, 2 vol. 2.50.
La margrave, suivi de: *Madame la duchesse*, par la comtesse Dash. 1.10.
Le cardinal Wolsey, par Clémence Robert. 1.25.
Physiologie de l'homme marié, de l'étudiant, du cocu, des amoureux, du protecteur, de la femme entretenue et du chasseur, à 35 cents la pièce.
Annuaire encyclopédique, recréatif et populaire pour 1842. 0.35.
Les croquignoles, par Karel Reynaert, 12 numéros par an, au prix de 4.80.
La musique simplifiée dans sa théorie et dans son enseignement, par F. C. Busset, 2 vol. 8.25.
Le mémorial de Shakspeare, contes shakspériens, par Charles Lamb, traduits de l'Anglais, par Borghers, avec une introduction, par Philarète Chasles, précédée d'une vie de Shakspeare et de Lamb, par Amédée Pichot; ce magnifique ouvrage est illustré d'un grand nombre de superbes gravures, gravées sur acier. 7.50.
Richard cœur-de-lion, by G. P. R. James. 2.70.
Chronicle of the conquest of Granada, by Washington Irving. 2.70.
Guy Fawkes, by Harrison Ainsworth. 2.70.
Charles Chesterfield; or, the youth of Genius, by Mrs Trollope. 2.70.
The pic nic papers, by Charles Dickens. 2.70.
The deer slayer, by Fenimore Cooper. 2.70.
Harrington and Ormond, by miss Edgeworth. 2.70.
Family records, by Charlotte Bury. 2.70.
Amenities of literature, consisting of sketches and characters of english literature, by d'Israeli, 2 vol. 5.40.
History of England from the death of queen Anne to the reign of George II, by lord Mahon, 2 vol. 5.40. 4412.

FUMIGATEUR PECTORAL.

Ce remède salutaire pour toutes les affections de poitrine continue à se debiter avec succès aux dépôts suivans: à Amsterdam, chez Meinsma, à Dordrecht, chez van Os Keuls et van Duren; à Groningue, chez J. H. Kuilenberg; au Helder (Nieuwe Diep), chez J. H. Hoogland; à Leyde, chez O. A. van Trecht; à Rotterdam, chez F. E. van Santen Kolff; à La Haye; chez W. C. van Dort; à Zierickzee, chez J. H. Ochtmans, à Zaandam, chez P. D. Laeterbagh; et à Utrecht, chez A. P. Milius. 4238.

Ministère de la Marine et des Colonies.

CARTE GÉNÉRALE DES POSSESSIONS NÉERLANDAISES DANS LE GRAND ARCHIPEL INDIEN.

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Prévient le public qu'à dater du 15 Décembre prochain, on pou[rra] se procurer chez les FRÈRES VAN CLEEF et chez la VEUVE G. HUL[ST] VAN KEULEN, libraires en cette ville et à Amsterdam, les feuil[les] N°. I, II et III de la CARTE GÉNÉRALE DES POSSESSIONS NÉE[R]LANDAISES DANS LE GRAND ARCHIPEL INDIEN du Baron VO[N] DERFELDEN DE HINDERSTEIN, que le Ministère des Colonies f[ait] graver sur cuivre et publier à ses frais, ainsi que le MÉMOIRE ANAL[Y]TIQUE (en langue *française*), destiné à servir d'explication à la d[ite] Carte, — comprenant:

La feuille N° I. L'île de SUMATRA, la presqu'île de MALAC[CA] et la Résidence de *Rio*, - ainsi que des plans particuliers du Détr[oit] de *Rio* et de la Rade d'*Ayer-Bangies*;

La feuille N° II. L'île de BORNÉO et les îles environnantes, ai[nsi] que la Résidence de *Banca*; et

La feuille N° III. L'île de CÉLÈBES et les îles environnantes, u[ne] partie du GOUVERNEMENT DES MOLUCQUES et des plans parti[]culiers des îles d'*Amboine*, de *Banda* et de *Ternate*, de la Rade d[e] *Goenong-Tello*, etc.

On pourra se procurer lesdites feuilles *chacune séparément*, ai[nsi] que le Mémoire; — les premières au prix de *f* 6 pour chaque feuil[le] et le dernier au prix de *f* 4. Le public est en outre prévenu que tou[]tes les autres feuilles de ladite CARTE GÉNÉRALE paraîtront su[c]cessivement dans le courant de l'année suivante et que l'on pour[ra] de même se procurer chacune d'elles séparément.

Le Ministre de la Marine et des Colonie[s]

La Haye, le 27 novembre 1841. J. C. BAUD.

4379.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 10 JANVIER.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 8 janv.	Cours du 10 janvier. Fluctuations		Fermé
Dette active.	5	—	de 99 7/8	à 100	99 [illegible]
d° d°	2½	—	» 51 5/8	» 51 11/16	51 [illegible]
d° différée		—	» 59/64	» —	—
Billets de chance.		—	» 25 5/8	» —	—
Syndicat.	4½	—	» 91 5/8	» 91 3/4	91 [illegible]
d°	3½	—	» 76 1/8	» —	—
Société de Commerce	4½	—	155 3/8	155 1/2	—
d° nouvelle	4½	—	» —	» —	—
Emprunt de 1836	4	—	» —	» —	—
d° des Indes.	5	—	» 97 7/8	» —	—
RUSSIE.					
Ob. Hope & C. 1798 & 1816.	5	—	» 106	» —	—
d° d° 1828 & 1829.	5	—	» 105 5/8	» 105 3/4	—
Insc. au G. L.	6	—	» —	» —	
Certific. au d°.	6	—	» —	» —	—
d° à Hambourg	5	—	» —	» —	
d° à Londres 1822.	5	—	» —	» —	—
d° inscript. 1831/33.	5	—	» 98 3/4	» —	—
Emprunt de 1840.	4	—	» 88 5/8	» 88 3/4	88 [illegible]
PRUSSE.					
Oblig. à Londres 1830	4		» —	» —	—
Act. Lot. de 50 Rix	*f*		» —	» —	—
ESPAGNE.					
Perp. ém. Amsterdam	5		» —	» —	—
d° à Londres	3	—	» —	» —	—
Passive.	5	—	» 5 13/16	» —	—
Dette différée à Paris		—	» —	» —	—
Deffered		—	» —	» —	—
Ardouin	5	22 3/4	» 22 7/8	» 23	22 [illegible]
AUTRICHE.					
Oblig. Goll. & Comp.	5	—	» —	» —	—
d° métalliques.	5	—	» 105 15/16	» —	—
d° d°	2½	—	» 55 1/8	» —	—
NAPLES.					
Certif. à Amsterdam	5	—	» —	» —	—
d° à Naples.	3		» —	» —	—
d° à Londres.	5	—	» —	» —	—
DANEMARCK.					
Obl. à Londres.	3		» —	» —	—
ANGLETERRE.					
Cons. Ann.	3		» —	» —	—
FRANCE. Inscr. au G. L.	3	—	» —	» —	—
POLOGNE. Act. 1835	*f*		» 147 1/4	» —	—
BRESIL. Cons. Ann.	5	—	» 66 1/4	» —	—
MEXIQUE. d° d°	5	—	» —	» —	—
COLOMBIE emp. 1824.	6	—	» —	» —	—
PÉROU. d° d°	6	—	» —	» —	—
PORTUGAL.					
Oblig. à Londres.	3	—	» —	» —	—

BOURSE D'ANVERS DU 10 JANVIER.

	Int.	
Métalliques.	5	110
Naples	5	—
Ardouin.	5	22 3/4
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive.	5	5 5/8
Lots de Hesse		26

Cours après la Bourse (2 3/4 heures):

Ardouin 22 3/4 A.
Idem, Primes à 1 mois

BOURSE DE VIENNE DU 3 JANVIER.

Métalliques, 5 %	106 1/8	Lots de 1834.	
Dito, 4 %	99 3/16	Actions de la Banque.	
Dito 3 %	75 1/2		

Le prix de l'a[illegible] est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du [royaume. On s'a]bonne [au] bu[reau], [Petit-M]arché-aux-Herbes, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. AUGUSTE DE VIGNY, directeur de [la] Correspondance, à [Paris, rue] des Filles-St.-Thomas (*Place de la Bourse*), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.